



## COMMISSION FEMININES

Réunion du lundi 5 février 2024

### Procès-verbal n ° 641

**Présents** : Jacques Issartel, Diane Applanat

**Excusés** : Gérard Bouat; Lucie Mathieu, Laurie Strappazon, Thierry Truwant, Elodie Diasparra

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

**Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements**

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission de discipline

La commission Féminines vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024, que la sportivité et la convivialité soit la règle et que le respect entre les équipes soit le garant du développement du foot féminin

Courriers, ST QUENTIN FALLAVIER, G U C , PAYS D' ALLEVAR, GT NIVOLAS T S C, CHAMBERY, JEREMY HUGONNARD ROCHE, ECHIROLLES, MOIRANS, AIGUEBELLE, EYBENS, CLAIX, CHARTREUSE GUIERS, REVENTIN.

RAPPEL des heures officielles art.33 des règlements généraux du district de l'Isère

Pour la saison 2023-2024, il n'y aura aucune modification d'horaires dans la **PERIODE ROUGE**.

RAPPEL : tout mail envoyé à la sportive ne sera pas traité.

## F M I

Pour tout problème avec la F M I, contacter Marc Mallet **06 52 97 94 37**

## RAPPEL REGLEMENT FOOT A 8

Les terrains doivent être délimités soit par des piquets, soit par des cônes

Le hors-jeu se signale à la ligne médiane

Le public doit être derrière la main courante, seuls sont autorisés à pénétrer sur le terrain, les personnes inscrites sur la F M I.

Les éducateurs/ éducatrices ainsi que les remplaçantes sur le banc doivent se positionner du côté de la cage a 11 et non au centre du terrain.

Le nombre de remplaçantes pour un match à 8 sont au nombre de 4 maximum.

## JOURNEE DE LA FEMME

Se déroulera à Sassenage le dimanche 10 Mars le matin.

Les inscriptions pour les plateaux se feront via GOOGLE FORM ci-dessous

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScYfUV8TBsNtC7jBfpNx6l\\_CEtLaGcGtohs\\_-SQBPDtwSmOfg/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScYfUV8TBsNtC7jBfpNx6l_CEtLaGcGtohs_-SQBPDtwSmOfg/viewform?usp=sf_link)

Les Clubs sont priés de nous faire parvenir la liste des bénévoles féminines qu'ils souhaitent honorer avant le 29 Février

## COUPE

### A11 :

1/8<sup>e</sup> : le 3 Mars => Tirage le 7 février à 19h au district, possibilité d'y assister

1/4<sup>e</sup> : le 31 Mars

1/2<sup>e</sup> : 19 Mai

Finale le 2 Juin

### A8 : Tour cadrage du 3 Mars

1/4<sup>e</sup> : le 31 Mars

1/2<sup>e</sup> : 8 Mai

Finale le 2 Juin

**U18F:**

1/4<sup>e</sup> : le 30 Mars

1/2<sup>e</sup> : 8 Mai

Finale le 1 Juin

**A15F :** 1/8<sup>e</sup> : 17 Février

1/4<sup>e</sup> : le 30 Mars

1/2<sup>e</sup> : 8 Mai

Finale le 1 Juin

**FESTIVAL U13F**

1<sup>e</sup> tour le 27 Janvier

Qualifications de

G U C, ECHIROLLES, GT NIVOLAS TSC, MOIRANS, G F 38, EYBENS, BOURGOIN,  
FOOT FEMININ NORD ISERE

Finale Samedi 6 avril- lieu à définir

**COUPE U15F**

Le match ECHIROLLES –FFNI du 17 février sera joué à 14h au stade Milliat

**U10F**

Ceux qui sont intéressés et qui n'ont pas participé aux premiers plateaux peuvent envoyer leurs demandes à la commission féminine.

**U13F**

Pas de FMI pour ce championnat, merci de transmettre les feuilles de match à CF par mail.  
A partir de cette semaine vous pouvez inscrire directement vos résultats.

**U15F****D2 :**

Journée 1

PAYS ALLEVARD –NIVOLET sera joué le 9 Mars 2024

Journée 2

PAYS ALLEVARD –CHARTREUSE GUIERS sera joué à 11h15 le 10 Février 2024

### **D 3**

Poule A

Journée 3 du 3 février

BASSE MAURIENNE – AIX 2 sera joué le 9 mars 2024

Poule C

Journée 4

REVENTIN – VALLEE DE L'HIEN 2 sera joué à 13h le 10 février 2024

SAINT QUENTIN FALLAVIER – VALLEE DE L'HIEN il manque l'accord du club de VALLEE DE L'HIEN pour jouer le match à 11h, en cas de terrain non disponible le match doit être inversé.

Poule E

Journée 1 du 2 février 2024 sera joué le 4 mai 2024

## **U18F**

### **D 1**

Journée 2 du 27 janvier

SUD ISERE – G AP S sera joué le 2 Mars

## **SENIORS A 8**

### **D2**

Poule A

Journée 1 du 3 décembre

PAYS D'ALLEVARD – MISTRAL sera joué le 25 Février

Journée 2 du 10 décembre

MISTRAL – EYBENS sera joué le 18 Février

Poule B

Journée 1 du 3 décembre

BATIE MONTGASCON – BREZINS FORMAFOOT sera joué le 18 février 2024

## **SENIORS A11**

Montée descente :

En fin de saison 2023-2024, il y aura 1 descente de D1 à D2 et 2 montées de D2 à D1.

**D2 :**

Journée 3 du 3 décembre 2023

PAYS VOIRONNAIS- FFNI sera joué le 25 Février 2024

PAYS DES COULEURS 2- ESTRABLIN sera joué le 25 Février 2024

Journée 5 du 21 Janvier 2024

L'ensemble des rencontres sera joué le 18 février

**TOUTES FOOT**

Les actions des clubs au cours de la saison sont valorisées par la fédération

Pour avoir le dossier : [Toutes foot \(fff.fr\)](https://www.fff.fr)

Jacques Issartel / Président

06 34 87 23 55